

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Garage Central SA en liquidation, Fribourg**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 18.11.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **28.02.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Garage Central
SA en liquidation, p.a. J.-P. Portenier, Criblet 4,
1700 Fribourg
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- De Bourgknecht Jean-François, avocat et notaire

1701 Fribourg

(00832740)